





Programme du Partenariat Accéléré pour l'Appui des pairs (PAP-APP)

Accord de coopération 2018-2020

entre

La Cour des Comptes de la République de Madagascar, le Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'Afrique Francophone Subsaharienne et l'Initiative de Développement de l'INTOSAI

t g w

Table des matières

| A | bre | éviations et Acronymes | . 3 |
|---|-----|---|-----|
| 1 | 10 | Contexte | . 4 |
| 2 | | Résultats attendus et les extrants | . 5 |
| 3 | | Responsabilités et gestion de projet | . 6 |
| | 3.: | 1 La cour des comptes de Madagascar | 6 |
| | 3.2 | 2 Équipe de pairs | 6 |
| | 3.3 | 3 Équipe du programme PAP-APP | 7 |
| | 3.4 | 4 CREFIAF, AFROSAI-E et IDI | 7 |
| 4 | 6 | Direction et rapports | . 8 |
| 5 | | Budget et finances | . 8 |
| 6 | | Gestion des risques | . 8 |
| 7 | | Principes de coopération | |
| 8 | | Accord | |
| A | | exe 1: Plan d'activités et d'étapes résumé | |
| A | nn | exe 2: Principales ressources actuelle de la Cour des Comptes de Madagascar affecté rojet et aperçu du soutien externe | es |
| Α | nne | exe 3 : Équipe de pairs | 18 |

1 W

Abréviations et Acronymes

ADA Agence Autrichienne de Développement

AFROSAI-E Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques

d'expression Anglaise

CDC Cour des Comptes

CREFIAF Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de Contrôle de l'Afrique

Francophone Subsaharienne

GCP Appel Mondial a Propositions des Projets

IDI Initiative de Développement de l'INTOSAI

INTOSAI Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques

ISSAI Normes Internationales pour les Institutions Supérieures de Contrôle des finances Publiques

MoU Mémorandum of Understanding (Protocole d'Entente)

PAP-APP Partenariat Accéléré pour l'Appui des Pairs / Accelerated Peer Support Partnership

ISC Institution Supérieure de Contrôle des Finances Publiques

PSG Project Support Group (Groupe de soutien de projet)

CMP ISC Cadre de Mesure la Performance des ISC

ODD Objectifs de Développement Durable

SM Strategic Management (Gestion stratégique)

TdR Termes de Référence

V WH³

1 Contexte

La Cour des Comptes de la République de Madagascar souhaite renforcer ses capacités en vue d'améliorer sa performance

Dans cette optique, la Cour des Comptes a en 2017, exprimé le vœu de faire partie du 2ème niveau de l'appel mondial à propositions des projets (GCP), en vue de bénéficier d'un appui soutenu. Cette démarche a été approuvée par la Coopération INTOSAI Donateurs, chargé de la gestion GCP. Le GCP est un mécanisme qui cherche à faire correspondre les propositions de renforcement des capacités des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISC) avec les offres des donateurs et les fournisseurs de soutien. Il vise à donner aux ISC des pays en développement les moyens de faire progresser leurs capacités et leurs performances en veillant à ce que les propositions de renforcement des capacités soient dirigées par les ISC et alignées sur leurs plans stratégiques. Le 2ème niveau du GCP implique un soutien intensif à un petit groupe d'ISC ayant un besoin urgent de soutien et de développement.

En écho a cet objectif, les organisations communautaires de l'INTOSAI, l'Initiative de Développement de INTOSAI (IDI), l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'expression anglaise (AFROSAI-E) et le Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'Afrique Francophone Subsaharienne (CREFIAF) ont mis en place le Programme d'Appui Accéléré par les pairs (PAP-APP) pour soutenir les ISC dans le cadre du GCP Tier 2. Le financement du programme est assuré par l'Agence Autrichienne de développement (ADA), le Ministère des Affaires Etrangères de l'Islande, les fonds communs de l'IDI et le soutien en nature du CREFIAF, de L'AFROSAI-E et de plusieurs institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publique (ISC).

Dans ce contexte et pour la zone francophone subsaharienne, la Cour des Comptes de Madagascar, le CREFIAF et l'IDI ont décidé d'établir une coopération dans le cadre du Programme Partenariat Accélère pour l'appui des Pairs (PAP-APP). Le présent accord de coopération décrit les résultats attendus et les modalités de travail entre les parties pour le projet lié a la cour des comptes de Madagascar.

Dans ce contexte et pour la zone francophone subsaharienne, la Cour des Comptes de Madagascar, le CREFIAF et l'IDI ont décidé d'établir une coopération dans le cadre du programme Partenariat Accéléré pour l'Appui des Pairs (PAP-APP).

L'annexe 2c montre les différents partenariats que la Cour des Comptes de Madagascar a établi dans un passé récent avec le PASIE, la Banque Mondiale dans le PAPSP à travers l'agence PREA, la Banque Africaine de Développement à travers l'Agence PREA.

Le soutien par le biais du programme PAP-APP, ainsi que tout nouveau soutien à la Cour des Comptes de Madagascar, devrait s'appuyer sur le soutien antérieur et être bien coordonné avec l'aide existante. Un mécanisme clé pour y parvenir est la tenue de réunions régulières du Groupe de Soutien à la Cour des Comptes, dirigé par elle-même.

b 000 4

2 Résultats attendus et les extrants

Le cadre de résultat de la coopération est présenté dans le tableau ci-dessous.

| Résultats au niveau de la Cour des Comptes de Madagascar | Indicateurs | Principaux résultats attendus (Activités a réaliser |
|--|--|--|
| 1. Gestion stratégique renforcée | Indicateur du cycle de planification stratégique du Domaine 3 du Cadre de Mesure des performances des ISC (CMP-ISC-domaine 3) Cible : Score 2 (de l'ISC) de la Cour des Comptes de Madagascar d'ici la fin de 2019- Cadre de mesure de la performance | a. Évaluation des besoins en vue de l'élaboration d'un plan stratégique b. Plan stratégique basé sur une évaluation des besoins et contenant des éléments de base pour une performance efficace de la cour des comptes de Madagascar |
| | Mesure: Méthodologie CMP ISC-3 | c. Élaboration d'un plan opérationnel avec une orientation claire sur les performances et les résultats, en particulier une indication du nombre d'audits à effectuer annuellement en relation avec le mandat et les capacités la cour des comptes de Madagascar |
| 2. Soutien externe suffisant, efficace et coordonné pour le renforcement des capacités | Si la Cour des Comptes de Madagascar a établi des accords de soutien au renforcement de ses capacités permettant la mise en œuvre du plan stratégique. Cible: fin 2019 | a. Un plan compréhensif pour des soutiens externes indiquant le soutien financier et technique externe nécessaire à la mise en œuvre du plan stratégique, y compris les projets prioritaires et les propositions de projets. |
| | Mesure : Evaluation qualitative de l'existence des arrangements suffisants pour le soutien externe à chaque objectif stratégique. Cette évaluation devrait faire la distinction entre le soutien demande et l soutien confirmé. | b. la cour des comptes de Madagascar dispose d'un personnel dédié et assume la responsabilité de la coordination du soutien externe. c. Requêtes pour le support externe. |
| Sensibilisation dans le domaine du genre, de l'inclusion et de la diversité assurée au sein de la Cour | Si les plans mis à jour au nouveau de la Cour des Comptes de Madagascar contiennent des stratégies efficaces liées au genre, à l'inclusion et à la diversité. | Stratégies pour la promotion du genre et la conduite d'audits sensible au genre, l'inclusion et / ou la diversité dans les plans stratégiques et opérationnels |
| des Comptes de Madagascar et sa | Cible : fin 2019 | |

| Résultats au niveau de la Cour des Comptes de Madagascar | Indicateurs | Principaux résultats (Activités a réaliser | attendus |
|--|------------------------------------|---|----------|
| prise en compte dans ses audits conduit. | Mesure : et évaluation qualitative | | |

3 Responsabilités et gestion de projet

3.1 La Cour des Comptes de Madagascar

La Cour des Comptes de Madagascar s'engage dans le projet en tant qu'institution, c'est-à-dire en impliquant tous les gestionnaires et le personnel. Cet engagement implique celle de l'ensemble de la direction de la cour des comptes dans le projet qui est considéré comme un facteur clé de succès.

La gestion quotidienne du projet est assurée par une équipe de gestion stratégique de la cour des comptes dédiée a cet effet. Cette équipe aura pour responsabilité de coordonner les activités de soutien fournies par le biais de la coopération. Le chef de l'équipe de gestion stratégique de la cour des comptes est par la personne-contact principale de l'équipe de pairs. Le chef de l'équipe de gestion stratégique de la cour des comptes et le chef de l'équipe de pairs devront maintenir un dialogue étroit et régulier. A travers son équipe de gestion stratégique, la cour des comptes de Madagascar s'engage à :

- diriger le comité de direction
- convoquer la réunion annuelle du projet dans les délais prévus et en veillant à y associer tous les partenaires au développement et éventuellement les mentors ou personnes ressources
- être aux commandes de la mise en œuvre des activités ;
- intégrer les activités liées au projet avec le reste des plans et activités de la cour ;
- Assurer la surveillance et le suivi actif de l'exécution des activités, les jalons et les résultats attendus du projet;
- désigner une équipe du projet de la cour, qui sera responsable de la coordination des activités du projet;
- assurer la disponibilité du personnel adéquat et leur continuité dans les domaines couverts par le projet;
- préparer annuellement un résumé des progrès des activités et de la performance par comparaison aux résultats et indicateurs prévus. Cette information fournie fera partie intégrante du rapport annuel de performance de la Cour des Comptes, dans la mesure du possible;
- inviter à la réunion annuelle en temps voulu et inclure tous les partenaires de développement et éventuellement les mentors-à la réunion annuelle;
- contribuer à l'élaboration des documents liés aux activités spécifiques du projet, a l'instar des termes de référence et des rapports pour des ateliers.

3.2 Équipe de pairs

Une équipe de pairs est mise en place pour assurer la gestion du soutien à la cour des comptes de Madagascar. Elle comprend des représentants du CREFIAF et de l'IDI. Les donateurs de l'INTOSAI

Oft

intéressés à soutenir les la cour des comptes de Madagascar pourront également faire partie de l'équipe des pairs. En tant que partenaires, le CREFIAF et l'IDI agiront principalement par l'intermédiaire de leurs représentants dans l'équipe des pairs.

L'équipe des pairs est chargée de ;

- coordonner et exécuter les activités de soutien dans le cadre d'un dialogue étroit avec la cour des comptes de Madagascar et les partenaires au développement au niveau de la République de Madagascar
- élaborer des termes de référence préliminaires pour les principales activités du projet;
- s'assurer qu'un rapport qu'un rapport de toutes les activités principales du projet est rédigé en étroite collaboration avec les participants de la Cour des Comptes.
- s'assurer que toutes les parties intéressées sont bien informées des calendriers, des plans et des activités;
- encadrer et retenir les pairs qualifiés pour les activités du projet;
- assurer la coordination des activités avec l'équipe de gestion du programme ;

3.3 Équipe du programme PAP-APP

La présente coopération constitut un projet au sein du programme PAP-APP. Entant que tel, l'équipe du programme exerce ses attributions sur le projet. A ce titre, il lui revient :

- d'assurer la couverture des coûts et la gestion financière des activités du projet;
- d'initier et assurer la coordination des événements impliquant plusieurs ISC au titre du Programme PAP-APP. Le cas échéant, le CREFIAF sera responsable a titre principal de la coordination lorsque de tels évènements du programme se tiennent en marge d'évènement organisés par celui-ci.
- s'assurer la coordination continue des activités visant à informer les parties impliquées et ajuster les plans;
- de veiller à ce que les équipes de programme et de projet disposent des compétences nécessaires y compris dans les domaines du genre, de la diversité et de l'inclusion;
- de fournir des modèles de documents du projet a l'instar des accords, des rapports, etc. ;
- de mobiliser et retenir des pairs ou personnes ressources qualifiés pour les activités du projet;
- de gérer les problèmes émergents et inattendus de la coopération tenant aux situations difficiles et imprévisibles au niveau de la cour des comptes de Madagascar
- de résumer et consolider les plans et les rapports au niveau des programmes afin de garantir la coordination des projets et le partage des leçons apprises entre lesdits projets.

3.4 CREFIAF, AFROSAI-E et IDI

Selon la zone d'intervention, l'AFROSAI-E, le CREFIAF et l'IDI agissent par l'intermédiaire de leurs représentants dans les équipes des pairs et l'équipe du programme PAP-APP.

Lorsque des activités du programme se déroulent en marge d'évènements organisés par le CREFIAF, celui-ci en assure la coordination.

La responsabilité principale des partenaires consiste à participer activement au Comité de pilotage et à la réunion annuelle.

4 Direction et rapports

Il est mis en place un comité de pilotage au sein duquel chacun des trois partenaires (Cour des Comptes Madagascar, CREFIAF, IDI) est représenté. Le comité est dirigé par le Premier Président la cour des comptes de Madagascar. Il est responsable de l'approbation du rapport annuel et des plans annuels du projet. Le comité de pilotage se réunit annuellement. Il se réunira pour sa première session au premier trimestre 2019. Il pourra également se réunir selon le besoin pour discuter de l'appui au projet et être consulté sur toutes les questions émergentes.

Le rapport annuel de la coopération devra autant que possible être intégré dans le rapport sur les performances de la cour des comptes de Madagascar. Ce rapport devra contenir des informations montrant l'état des résultats attendus par comparaison aux résultats définis dans le Cadre de Résultats. À la fin de la période de coopération, une évaluation externe du projet sera effectuée et toutes les parties s'assureront de la disponibilité des informateurs et des documents liés au projet.

5 Budget et finances

L'IDI sera responsable de la gestion financière du projet y compris des rapports au donateur financier. Les autres partenaires s'engagent à fournir à IDI les informations clés requises pour ces rapports. Pour les indemnités journalières, la politique de subsides CREFIAF s'appliquera. Dans le cadre de cette politique, l'IDI prendra en charge le transport aérien et l'hébergement ainsi que les déjeuners des participants pendant les jours d'activités a l'étranger. L'IDI assurera également le remboursement des frais d'assurance couvrant les participants pendant de telles activités sur présentation des pièces justificatives.

Pour les indemnités journalières, la politique de subsides du CREFIAF sera appliquée. La couverture des autres frais (diners, repas du week-end et des jours de non activités, transport interne, perdiem, etc) devra être assurée par la Cour des Comptes de Madagascar pour ses participants.

6 Gestion des risques

La Cour des Comptes de Madagascar évolue dans un environnement qui restreint ses activités tandis que les plans du projet sont ambitieux. Par conséquent, la gestion des risques doit être systématique pour le projet. Le tableau ci-dessous énumère les risques potentiels et les actions pour y faire face. L'état de ces risques devra être régulièrement évalué et suivi conjointement par l'équipe de gestion stratégique de la cour des comptes de Madagascar et l'équipe de pairs.

b oth

| Risque | Description | Mesures de contrôle par la Cour des Comptes de Madagascar | Mesures de contrôle par l'équipe de pairs | Niveau de risque prenant les mesures de contrôle en compte (faible, moyen ou élevé) |
|--|---|---|--|---|
| Politique | L'élection présidentielle est prévue se tenir en Novembre 2018. En la matière, le risque se situe essentiellement, dans l'éventualité d'une crise postélectorale, au niveau: L'instabilité qui peut aboutir au non- exécution du Projet et au retrait potentiel de l'appui des différents partenaires techniques et financier au pays De la restriction budgétaire ne permettant pas à l'ISC d'assurer sa contribution financière dans le cadre du projet. | Sensibilisation des parties prenantes à l'intérêt du plan stratégique de l'ISC et leur implication dans les différentes étapes du processus de son élaboration et de sa mise en œuvre pour alléger l'impact d'une crise politique éventuelle sur l'ISC | Recours aux partenaires financiers et techniques par l'équipe de Pair | Moyen |
| Intervention des agences d'exécution dans la gestion des aides extérieures | Les agences d'exécution interviennent de différentes manières dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs (élaboration de Termes de références par les bénéficiaires, éligibilité des dépenses,). Dans ce cadre, il existe différents | Pour pallier ce risque, la Cour propose : Soit la signature d'une Convention d'obligation de rétrocession des fonds Soit l'insertion d'une ligne spécifique pour le projet dans le programme de l'ISC de Madagascar au sein du budget du Ministère de la Justice | Soutien à l'engagement des parties prenantes Soutien à la réunion du groupe d'appui au projet où les défis de l'intervention pourraient être relevés avec les puissants nationaux | Elevé |



| Risque | Description | Mesures de contrôle par la Cour des Comptes de Madagascar | Mesures de contrôle par l'équipe de pairs | Niveau de risque prenant les mesures de contrôle en compte (faible, moyen ou élevé) |
|---|---|--|--|---|
| Manque de ressources humaines au niveau de l'ISC | risques tels que la lourdeur des procédures et l'allongement des délais dans la mise en œuvre des différentes phases des projets ou d'éventuels conflits entre les bénéficiaires et l'agence d'exécution choisi par les partenaires techniques et financiers. Le personnel de l'ISC de Madagascar est en nombre réduit et se trouve pour la plupart rattaché à une activité déjà définie. Détachement du personnel de l'ISC: La gestion des carrières des Magistrats ne dépend pas de l'ISC mais est confiée au | Préciser au sein d'une convention les rôles et responsabilités respectifs des parties : bénéficiaires et agences d'exécution L'ISC de Madagascar, par son organisation, assure la disponibilité des personnes allouées pour le projet. Les membres de l'équipe stratégique s'engagent à rester au sein de l'ISC jusqu'à la fin du projet | intégrer toutes les activités du projet aux tâches en cours des ISC, afin de réduire au maximum le fardeau supplémentaire imposé au personnel des ISC | . Moyen |
| | Conseil Supérieur de la Magistrature. Dans certains cas, des Magistrats peuvent être affectés sans l'aval de l'ISC | | | |
| Manque d'infrastructure de communication | L'infrastructure de communication n'est pas en adéquation avec les besoins du projet pour le mener à termes. | Requête auprès de l'IDI en vue d'obtenir les infrastructures nécessaires au bon déroulement du projet. | Fournir un soutien pour faciliter la communication entre l'équipe et la Cour des Comptes Madagascar | |



| Risque | Description | Mesures de contrôle par la Cour des Comptes de Madagascar | Mesures de contrôle par l'équipe de pairs | Niveau de risque prenant les mesures de contrôle en compte (faible, moyen ou élevé) |
|--|--|--|--|---|
| | | L'ISC assure le déploiement desdites infrastructures. | | |
| Non adhésion des parties prenantes | La non-implication des parties prenantes dans le processus de planification stratégique peut éventuellement constituer un facteur de blocage dans la mise en œuvre | L'ISC de Madagascar assure la gestion des relations avec les parties prenantes internes et externes. | Soutien aux activités qui favorisent l' engagement des parties prenantes | Elevé |

7 Principes de coopération

Les principes fondamentaux qui régiront la coopération sont les suivants :

- Les partenaires reconnaissent et respectent les structures de gouvernance et les processus internes les uns des autres.
- II. Les partenaires seront transparents en ce qui concerne les activités prévues susceptibles d'avoir un impact sur le travail des autres parties et chercheront des moyens de se compléter mutuellement dans l'exercice de leurs fonctions.
- III. Les partenaires coopéreront avec honnêteté, intégrité et professionnalisme et respecteront le travail, les conclusions et les opinions des autres parties.
- IV. Les partenaires devront communiquer en temps opportun et montrer leur volonté de coopérer les uns avec les autres
- V. Les partenaires maintiendront une communication interne et externe ouverte et efficace sur toutes les questions relatives à la collaboration. Les partenaires s'efforceront de partager des informations sur les activités et les partenariats pertinents générés en complément ou en conséquence de la coopération.
- VI. Les partenaires donneront séparément ou conjointement une visibilité appropriée à la Coopération et à ses activités, et travailleront à une meilleure connaissance des priorités et des activités des partenaires.
- VII. Les partenaires doivent maintenir une discrétion complète concernant les informations confidentielles de chacune des parties qui pourraient être partagées au cours du projet, sauf autorisation écrite préalable de la partie intéressée.

G OH 11

8 Accord

Les parties signataires du présent accord s'engage à:

- Travailler ensemble pour atteindre les résultats
- Mettre a disposition les ressources et le personnel nécessaires à la conduite du projet
- Respecter les principes et exigences de coopération énoncés dans l'accord de donateur pour le programme

Elles conviennent que tout changement dans les objectifs et extrants du présent projet fera l'objet d'une discussion et d'un accord mutuel.

Le présent accord qui prend effet à la date de sa signature peut être dénoncé par l'une des parties a condition qu'un préavis d'un (01) mois ait été notifié aux autres parties. La dénonciation du présent accord par l'une des parties ne modifie en rien les obligations antérieurement contractées

Les annexes au présent document font partie intégrante de l'accord de coopération.

Date: Le 16 Octobre 2018

| Pour | Pour | Pour |
|----------------------------|------------|--------|
| La CdC de la République de | Le CREFIAF | L'IDI |
| Madagascar ^ | | how |
| ,a/\ | | al HO |
| WA. | 10/ | 1/1000 |
| (A) | | |
| | | |
| | | |

Annexe 1: Plan d'activités et d'étapes résumé

Le tableau des jalons et le chronogramme ci-dessous sont utilisés comme point de départ pour identifier les activités, produits et étapes de la manière la plus pertinente et la plus réaliste.

Les Jalons du Projet

| Etape A B C C D | La Description Jalons Établir les fonctions du projet Septembre Évaluation de besoins Décembre Consultations des parties prenantes sur les attentes en matière de Mars 2019 développement de l'ISC Mars 2019 Planification stratégique et opérationnelle Octobre 20 Planification de soutien externe de long terme Décembre | Septembre 2018 Décembre 2018 Mars 2019 Octobre 2019 Décembre 2019 | |
|--------------------------------|---|---|--|
| | Gestion de projet | Juin 2020 | |

| ch | Chronogramme d'exécution du projet | Ħ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|--|---------------------|------------|--------|-----------|--------------|---------|-----|-----|-----|------------|-----|------|------|------|-------|----|----------|-----|------------|-----|------------|-----|------|
| | | | | H | | 2018 | 90 | П | | | | | ~ | 2019 | | | | | H | | 2 | 2020 | | |
| Étape | Étape La Description | ⊅ud∳O | пiЯ | lint | ±00Å | Se pt Oct | VOV | Déc | net | VàA | 16M 1vA | isM | niul | lint | tûoA | ad as | PO | VON | Déc | nsl vàa | Fév | 16M 1vA | isM | niut |
| ∢ | Établir les fonctions du projet | Jui 2018 | Sep't 2018 | | | | | | | | | | | | | | | \vdash | | _ | | | | |
| 60 | Évaluation de besoins | Oct 2018 | Déc 2018 | | | | try of | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| U | Consultations des parties prenantes sur les attentes en Oct 2018 matière de développement de l'ISC | | Nar 2019 | | | 127.2 | Maria I | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ۵ | Planification stratégique et opérationnelle | Oct 2018 | Oct 2019 | | | 4.50 | | 7 | | | | | | | 13/8 | | 1 | | | | _ | | | |
| w | Planification de soutien externe de long terme | Août 2018 Déc 2019 | Déc 2019 | | - Control | | | | | | - | | 東京 | | | | | - | | | | | | |
| u | Gestion de projet | Août 2018 Juin 2020 | Juin 2020 | 100000 | | 1 | | | | | | | | | | | | | | 10,000 | | | | |

Annexe 2: Principales ressources actuelle de la Cour des Comptes de Madagascar affectées au projet et aperçu du soutien externe

a) Équipe de gestion stratégique de la Cour des Comptes de Madagascar

| Rôle | | | Nom | Organisation |
|------------------------------------|------------|-------------------|--|----------------------------|
| Chef d'équipe et per principale | personne d | rsonne de contact | RAKOTONDRAINY Jean de la Croix | ISC de Madagascar |
| Membre | | | ANDRIANARIVONY Ravo Alfred ISC de Madagascar | ISC de Madagascar |
| Membre | | | RANDRIANARISON Harifidy Hasina | Harifidy ISC de Madagascar |
| Point Focal | | | RAKOTOARISOA Soahary | ISC de Madagascar |
| Membre | | | RAKOTOMALALA Mbolanoronambinina Nathalie | ISC de Madagascar |
| Membre | | | RANAIVOSOA Lalaina Bertille | ISC de Madagascar |

b) Documents de gestion stratégique

| Type de document | Titre du document de la Cour des Commentaire Comptes s'il existe | Commentaire |
|-------------------|---|---|
| Plan stratégique | Plan stratégique 2013-2017 | Ce plan stratégique est arrivé à terme en 2017, mais il n'y a pas suffisamment de documentation permettant d'attester de sa mise en œuvre |
| Plan opérationnel | Plan de Travail Annuel (2018) | Il n'y a pas suffisamment de document permettant de confirmer qu'un plan opérationnel a été élaboré pour accompagner le plan stratégique 2013-2017. |

| Type de document | Titre du document de la Cour des Commentaire Comptes s'il existe | Commentaire |
|---|--|--|
| | | Cependant, des plans de travail annuel guident la mise en œuvre des activités annuellement. |
| Autres plans importants de la cour des Comptes de Madagascar | des Stratégie de mise en œuvre des normes ISSAI (2016) | en œuvre des Ce document synthétise la stratégie en vue d'améliorer les techniques et méthodes de travail selon les nomes ISSAI |
| Rapports d'avancement internes | Rapports d'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2017 (Février 2018) | Rapports d'évaluation de la mise en A l'issue de la période couverte par le plan ceuvre du plan stratégique 2013-2017 stratégique (2013-2017), une évaluation de la mise en (Février 2018) |
| Rapport de performance externe | Rapport d'activités de la Cour des Comptes pour les années 2016 et 2017 | Rien a Signaler |
| Description du système pour la gestion stratégique et / ou opérationnelle des la CdC Madagascar y compris le suivi et le suivi et le SIG (système d'information de gestion) | Rien a signaler | Aucun document ne formalise le processus de gestion stratégique au sein de la cour des Comptes. Pour la période du Plan Stratégique 2013-2017, il n'existe pas de documentation suffisante permettant d'attester de la formalisation de ce processus |
| Évaluation des besoins (CMP-Cadre de mesure de la performance, revue de l'assurance qualité ou autre) | Rien a signaler | Rien a Signaler. |

c) Soutien au renforcement des capacités des trois dernières années, y compris le soutien externe existant

| Albert Albert | | |
|--|-----------|--|
| Titre du projet | Période | Information additionnelle |
| Cowater International Inc.: Améliorer la gouvernance, le contrôle, la 2016-2020 transparence et la reddition des comptes dans le secteur extractif | 2016-2020 | Par le PASIE |
| Banque Africaine de Développement: Amélioration de la mobilisation 2016-2018 des ressources publiques et des systèmes de contrôle | 2016-2018 | BAD passe par PREA une agence de l'Etat qui redistribue le soutiens financiers |
| Women Leadership Academy: Formation Femmes Vérificateurs | 2017-2018 | |

| Titre du projet | Période | Information additionnelle |
|--|-----------|---|
| Banque Mondiale: Améliorer la gestion des recettes fiscales et la 2018-2020 prestation de cervices locaire à l'échelle nationale | 2018-2020 | Le Projet d'appui a la Performance du Secteur Public |
| IN VCC/CRB1 - Cardada - Ca | 0,000 | (I of 31) caccate part men agentee de l'etat |
| IDI-NOC/CRRI : SOUTENIT IES ISC a mener des audits sur les objectifs de 2016-2019 | ST07-9T07 | soutenir les isc dans la conduite d'« audits de naute |
| développement durable | | qualité des ODD |
| IDI : Formation des ISC en matière d'audit du cadre institutionnel de lutte 2018-2019 | 2018-2019 | Accompagnement des ISC dans la mise œuvre de |
| contre la corruption au niveau national, et réalisation un audit coopératif | | l'ISSAI 30 sur le Code de déontologie des ISC |
| IDI : Développer la stratégie d'Implication des Parties Prenantes des ISC 2018-2019 | 2018-2019 | Appui technique dans le cadre du Programme de l'IDI |
| | | sur l'Implication des Parties Prenantes des ISC |
| | | |

Annexe 3 : Équipe de pairs

| Rôle | Nom et Prénoms | Fonction | Organisation |
|---------------|---|---|--------------|
| Chef d'équipe | Mme. Fomundam, Quinta | Manager du renforcement des capacités CREFIAF | CREFIAF |
| Membre | M. Dabo, Muhammed M | Manager du renforcement des capacités | IQI |
| Membre | Mme. Zuedzang, N. Nathalie Personne Ressource | Personne Ressource | ISC Gabon |